



«Être au social n'est pas vraiment un choix. Il faut se battre tous les jours»

PAUVRETÉ • Travaillant dans un grand magasin, une mère de famille ne gagne pas assez d'argent pour vivre et doit recourir à l'aide sociale. Elle accepte de témoigner.

NICOLAS MARADAN

Quand il coule à flots, l'argent multiplie les désirs. Mais quand il vient à manquer, ce sont les problèmes qui se multiplient. Factures impayées et pour-suites plombent alors les colonnes du bilan de quelques chiffres rouges. Un scénario que Sylvie*, caissière et mère de deux enfants, revit inlassablement à chaque fin du mois. Sans l'aide sociale qu'elle touche depuis deux ans, elle ne pourrait tout simplement pas vivre. Portrait d'une «working poor», une travailleuse qui se bat tous les jours pour joindre les deux bouts.

L'histoire ressemble à un roman de George Orwell, dans l'Angleterre ouvrière des années 30. Un monde où le quotidien est un compte à rebours où les centimes ont remplacé les secondes. Sylvie n'a pourtant rien de l'héroïne d'incroyables aventures. Sa vie, simple, ressemble à tant d'autres.

Mariée et mère de deux enfants, elle est aujourd'hui séparée et en instance de divorce. Ses enfants, dont elle a la garde, vivent avec elle. Depuis trois ans, elle travaille à 60% dans un grand magasin, à Matran. «J'aimerais augmenter mon temps de travail, mais il n'y a aucune possibilité», explique-t-elle.

Des horaires irréguliers

Et rechercher un deuxième emploi? Bien sûr, elle y a pensé, «mais ce n'est pas possible car je n'ai pas un horaire fixe. Et je ne reçois mes heures de travail que deux semaines à l'avance». En clair, Sylvie a 25 heures de travail par semaine, mais celles-ci peuvent être réparties n'importe comment entre le lundi et le samedi. «J'ai au moins la chance d'avoir une maman de jour qui peut s'organiser selon mes horaires pour garder mes enfants», précise-t-elle. Allocations familiales comprises, la quadrangulaire

arrive à un revenu mensuel net de 2400 francs. Ce qui n'est pas suffisant. D'autant que, habitant à Marly et travaillant à Matran, elle a besoin d'une voiture pour se rendre à son lieu de travail et amener ses enfants chez leur maman de jour. «J'ai demandé à être mutée dans une succursale où je pourrais me rendre sans véhicule. La réponse est en attente. Alors là, je partage les frais de la voiture avec mes parents», indique-t-elle.

Un cercle vicieux

Au quotidien, Sylvie doit donc gratter partout où elle peut à la recherche de quelques économies. «J'ai voulu déménager dans un appartement subventionné. Mais quand vous avez des poursuites, c'est impossible de décrocher un contrat de location», soupire-t-elle. De plus, son mari, dont elle est séparée, étant au chômage, il

ne peut pas lui verser la pension de 700 francs qu'il lui devrait chaque mois. Un véritable cercle vicieux.

Il y a deux ans, Sylvie est donc allée frapper à la porte du Service social de sa commune. Depuis, elle reçoit une aide financière qui lui permet d'atteindre le minimum vital.

Une goutte de courage

«Mais, même en étant au social, on reste dans un état de pauvreté. Il faut se battre tous les jours», confie-t-elle, une lueur d'espoir traversant son regard, comme une goutte de courage diluée dans une mare de problèmes. «Être au social, ce n'est pas un choix. C'est une obligation. Et tout l'argent que l'on me donne est une dette que je trainerai toute ma vie. Si un jour je gagne plus d'argent, je devrai rembourser.» Et devoir demander de l'aide n'est pas

toujours facile à accepter. «Par rapport à la société, c'est difficile. Pour ma part, je ne parle pas de ma situation aux autres. Quand on dépend de l'aide sociale, on se sent bas et pauvre. On a l'impression que c'est une honte, même si ce n'est pas notre volonté», raconte-t-elle. Sans argent, Sylvie conserve quand même ses rêves. «Pou-

voir partir en vacances et offrir des loisirs à mes enfants.» Et retrouver une vie normale. I

*Prénom d'emprunt. Cet article est réalisé à l'occasion de l'exposition itinérante «Si jamais», qui sera présentée du 4 au 16 octobre à Fribourg Centre. Consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, celle-ci est mise sur pied par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Infos supplémentaires sur www.si-jamais.ch.



Vivant avec 2400 francs par mois, Sylvie doit demander l'aide sociale. VINCENT MURTH

GRAND CONSEIL

Jean-Pierre Dorand se retire

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Député démocrate-chrétien de la ville de Fribourg, Jean-Pierre Dorand a donné sa démission du Grand Conseil, il y a une dizaine de jours. Agé de 54 ans, il siégeait au parlement depuis quinze ans et était l'un des plus anciens du plénum.

Le professeur d'histoire au Collège Saint-Michel était arrivé au Grand Conseil dans la dernière année de la législature 1991-1996. «Je m'étais donné un maximum trois périodes», explique l'enseignant, également chargé de cours à l'université. Il cède sa place à l'avocate Parissima Vez, qui sera assermentée durant la session débutant demain. La première vient ensuite Laurence Cudré-Mauroux n'est plus éligible du fait de son déménagement en Valais et le suivant, le conseiller général et candidat au Conseil communal Stanislas Rück, ne souhaite pas cumuler les mandats.

«Je suis très heureux qu'une femme me remplace. Il n'y a plus eu de députée PDC de la ville depuis Roselyne Crausaz (ndlr: soit depuis 1986)», indique Jean-Pierre Dorand. Avec l'arrivée de M^{me} Vez et celle de la socialiste Nicole Lehner-Gigon, qui remplacera dès demain Jacques Gavillet, l'effectif féminin du Grand Conseil (110 députés) représentera 24 élèves. Il était également de 24 au début de la législature. On dira encore que la démission de Jean-Pierre Dorand porte à 16 le nombre de remplacements au Grand Conseil depuis 2006.

De facto, Jean-Pierre Dorand abandonne également la présidence du Sénat de l'université, l'un des mandats «les plus intéressants» qu'il ait assumés comme député, confesse-t-il. Il sera remplacé dans cette fonction par le Prof. Marco Borghi. A côté de son enseignement, il continuera à consacrer ses loisirs à la recherche historique. Il participe notamment à un ouvrage sur l'histoire du Conseil d'Etat fribourgeois, qui doit paraître en 2012, après les élections. I

LE DERNIER FILET

En Suisse, l'aide sociale relève de la compétence des cantons. A l'inverse des assurances sociales, elle est financée par de l'argent public et pas par un pourcentage prélevé sur les salaires. Son objectif, selon la Constitution fédérale, est d'aider les personnes n'étant pas en mesure de subvenir à leurs besoins à «mener une existence

conforme à la dignité humaine». C'est donc le dernier filet de la sécurité sociale helvétique. Les prestations fournies correspondent à la différence entre les revenus et les dépenses reconues du ménage. L'exécution concrète de ces mesures peut revenir directement au canton ou, comme à Fribourg, se faire par le biais des communes. NM

HOMMAGE POSTHUME

L'héritage d'un historien prometteur

THIERRY JACOLET

Frédéric Yerly a traversé le champ de la recherche historique tel une météorite ou presque. Huit ans d'investigations, c'est peu dans la carrière d'un historien aussi prometteur. Une carrière brisée nette un jour d'août 1998. Huit ans auront pourtant suffi à ce Fribourgeois pour signer pas moins de quatorze articles et éveiller l'intérêt des spécialistes de l'histoire religieuse au niveau international. N'a-t-il pas été publié à deux reprises dans «Vingtème siècle», revue de référence de l'histoire du temps présent?

Douze ans après la disparition de Frédéric Yerly à l'âge de 34 ans, la Société d'histoire du canton de Fribourg édite un recueil d'articles, «Jalons en histoire religieuse». Un hommage posthume salué par Francis Py-

thon, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg: «Ses articles n'ont pas vieilli.»

L'action humanitaire de l'Eglise catholique au XX^e siècle, Rome face à la paix au Moyen-Orient ou l'engagement des catholiques sur la scène internationale: autant de sujets auxquels peu d'historiens se frottaient dans les années 1990. L'histoire religieuse n'était pas encore à la mode. Frédéric Yerly fut pourtant l'un des rares à avoir creusé ce thème particulier.

Francis Python distingue plusieurs grandes directions dans la production scientifique de son ancien assistant. A commencer par la religion populaire. Ce sera son thème de mémoire de licence et le premier objet de ses recherches, avec un penchant pour les processions hors paroisses. Autre

ligne de force dans la contribution de Frédéric Yerly: le souci de s'inscrire dans l'historiographie en matière religieuse via une démarche très rigoureuse, méthodique, tout empreinte de curiosité.

Le chercheur explora aussi les diverses facettes de l'internationalisme catholique. Il tenta ainsi de comprendre le rôle de l'Eglise sur la scène internationale à la lumière de sources locales. Il chercha aussi à saisir l'engagement de l'Eglise sur le terrain humanitaire. Il décrypta en particulier l'action de la Mission catholique suisse durant la Grande Guerre et les missions de l'abbé Devaud auprès des prisonniers de guerre en Allemagne dès 1914.

Dans les articles de l'historien transparaissent aussi des préoccupations personnelles, telle l'objection de conscience chez les catholiques suisses.

«Frédéric Yerly a marqué les professeurs et les étudiants par sa grande générosité intellectuelle», observe Francis Python. Et d'insister: «Il a ouvert des pistes en histoire religieuse qui peuvent être poursuivies au ni-

veau national ou international.» Un groupe de jeunes chercheurs donne d'ailleurs un prolongement aujourd'hui aux jalons posés par Frédéric Yerly, en étudiant l'évolution du catholicisme romand depuis 1945. I



L'historien Frédéric Yerly. DR

DE LA GASTRONOMIE À L'IMMIGRATION

Gastronomie, immigration, guerre froide, intimité ou chasse: la 72^e édition des «Annales fribourgeoises» brasse large. «Ce n'est plus une revue savante. Elle est orientée désormais vers un concept de revue de vulgarisation», éclaire Jean Steinauer, l'un des rédacteurs. Historiens et passionnés d'histoire signent des articles originaux sur l'immigration fribourgeoise dans l'Ouest canadien en 1891, l'espionnage d'un socialiste monteur aux PTT dans les années 1940 et 1950 ou la manière dont un colonel vend ses exploits à Francfort en 1632. Cette nouvelle livraison de la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF) propose pour la

première fois des articles d'histoire gastronomique (l'usage des épices au XV^e siècle et les origines de la fondue). Les «Annales fribourgeoises» ouvrent aussi un volet sur l'apparition de l'intime aux XVIII^e et XIX^e siècles à travers la peinture et la correspondance. La SHCF poursuit d'ailleurs cette approche de l'histoire «avec les yeux» en proposant l'an prochain un cours sur le cinéma dans le canton de Fribourg, annonce le président Patrice Borcard. Une autre façon de traverser un siècle d'histoire fribourgeoise. TJ

«Jalons en histoire religieuse», Frédéric Yerly, et «Annales fribourgeoises», vol. 72. Société d'histoire du canton de Fribourg. En vente en librairie et sur le site www.shcf.ch